



Le certificat qualité a été délivré au titre de la catégorie
« ACTION DE FORMATION »

DEMANDE de CONGÉ (autorisation d'absence) « FORMATION CSE Santé, Sécurité et Conditions de travail. »

Nom, Prénom

Adresse

Mail

Nom du destinataire

Entreprise

Adresse

Lieu et date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2315-16 à L.2315-18, R.2315-17 à R.2315-22 du Code du Travail et la loi N°2021-1018 du 2 août 2021, je sollicite de votre part l'autorisation de bénéficier d'un stage de formation prévue pour l'exercice de ma mission en tant que membre du CSE.

Cette formation est dispensée par la SAS JB-PARTNERS, représenté par Monsieur Bernard VINCENT, 23 Rue Paul Campadieu 31200 TOULOUSE, Organisme de Formation sous le n° 76311115431. Certifié ICPF & PSI reconnu par le CNEFOP. Certifié QUALIOPi et habilité à dispenser la formation aux représentants du personnel des CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail par arrêté de la DREETS Occitanie sous la référence R76-2021-03-24-00010.

Ce stage se déroule, sur jours, du au les horaires sont les suivants : 9h00 – 12h30, 13h30 – 17h00

Les coûts pédagogiques, seront facturés conformément à l'article R.2315.21 du Code du Travail.

Les frais de séjour, conformément à l'article R.2315.20 du Code du Travail, à hauteur de l'indemnité de mission fixée pour les déplacements temporaires des fonctionnaires.

Les frais pédagogiques, de séjour et de déplacement sont à la charge de l'employeur.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature